

#138

### Statuts de la Fondation

Conformément à ses statuts, la Fondation a pour but:

D'offrir une aide financière et morale et un appui aux familles vaudoises défavorisées par des circonstances familiales pénibles.

A titre complémentaire, la Fondation peut collaborer avec d'autres services pour toute action propice au maintien de l'équilibre familial.

En application des dispositions légales en matière de surveillance des Fondations, nos comptes ont été vérifiés par une société fiduciaire et soumis à l'approbation de l'Autorité de surveillance des Fondations.

### Le conseil de Fondation

Présidente	Mme Claire ATTINGER
Secrétaire	M. Pierre-Ami BERNEY
Trésorier	M. Pierre BEGUIN
Membres	Mme Claudia BRULISAUER Mme Edmée CHARRIERE M. Axel von FELTEN

### Remerciements

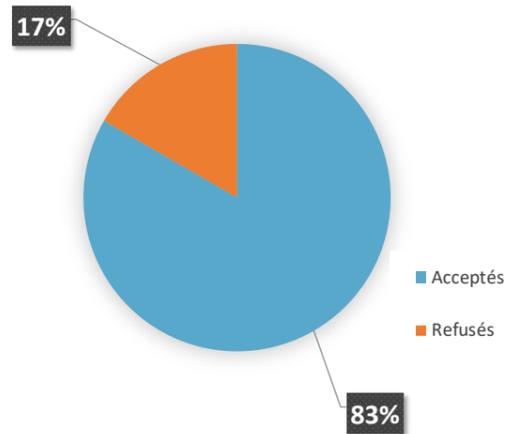
Merci à tous les destinataires de ce rapport pour l'intérêt et la confiance portés à notre activité.

# FONDATION LA SOLIDARITE RESUME DES ACTIVITES 2019

## 121 Demandes

La grande majorité des demandes est dans la cible de notre Fondation.

Nos aides financières ne se substituent pas aux aides publiques. Les demandes sont alors redirigées vers les services sociaux concernés.

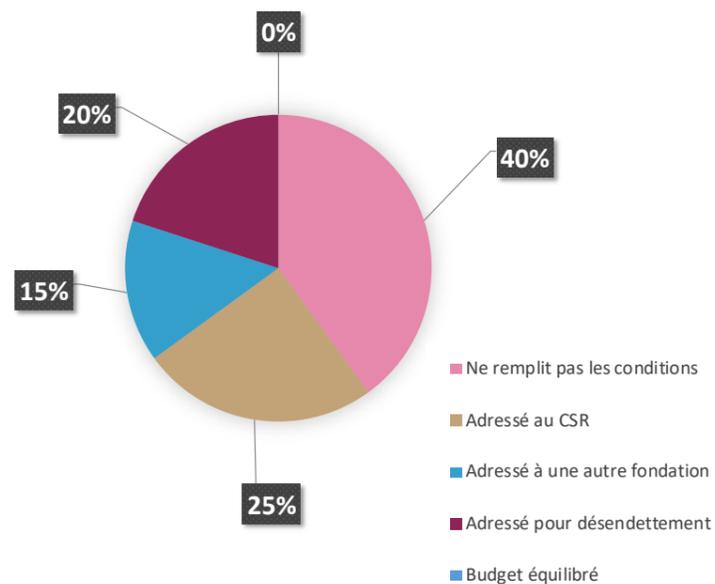
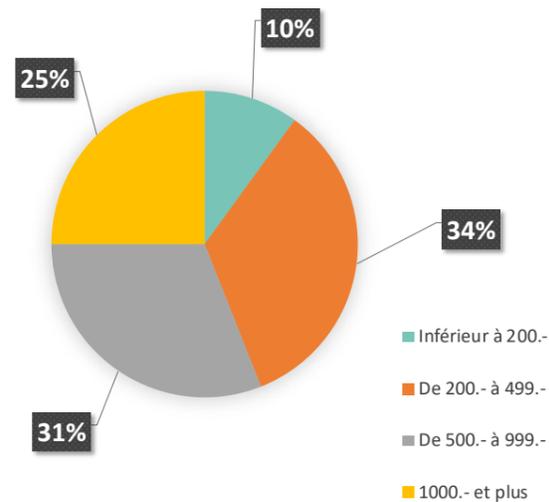


### Origine des demandes

**68** des villes (+ 10'000 habitants) **40** des bourgs (2'000-9'999 habitants) **13** des villages (- 2'000 habitants)

## 100 Montants alloués

A titre d'aide financière, nos dépenses pour l'année 2019 se sont élevées à **CHF 67'225.40**



## 21 Demandes refusées

Dans les cas de refus, nous tenons à apporter aux personnes qui nous sollicitent d'autres pistes: orientation vers d'autres Fondations, services sociaux publics ou privés.

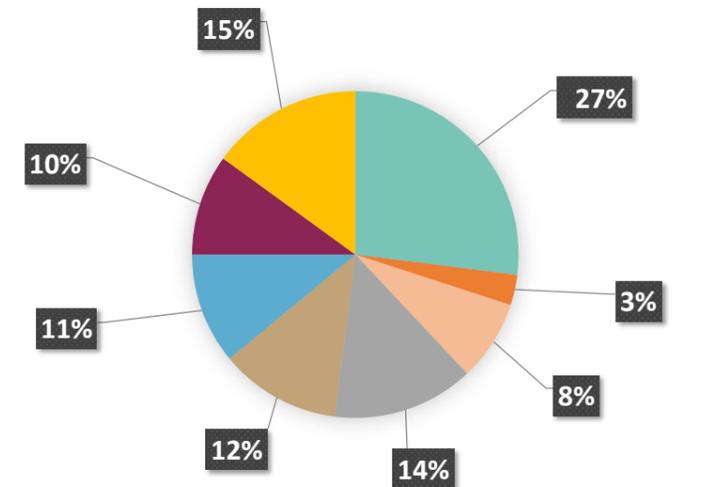
## Aides

Si notre priorité reste centrée sur les besoins des enfants, la précarisation des situations financières des personnes qui nous sollicitent est très marquée.

Les coûts liés au logement et les frais maladie représentent des montants très élevés pour des familles qui n'ont pas de marge de sécurité, ce qui entraîne souvent la famille à vivre par crédit et la fait glisser dans la spirale de l'endettement.

Notre Fondation intervient de manière souple pour répondre rapidement (lorsque la situation le nécessite) aux urgences qui pourraient mettre en péril l'équilibre d'une famille.

Toutefois, nous prêtons une attention particulière à ce que les montants alloués soient également accompagnés par une vision de la situation à plus long terme. Nous collaborons ainsi fréquemment avec les services ou organes sociaux.



## Demandeurs

- **Directement du parent concerné.**

- **Les services publics:** Centres sociaux régionaux, Centres médico-sociaux, Hôpitaux, Centres psychosociaux, Services sociaux des écoles, Services du Tuteur général, Service de protection de la jeunesse, Départements de psychiatrie, EVAM.

- **Les services sociaux privés:** Caritas, Centre social protestant, Association familles monoparentales, OSEO, Jet-Service, Services ASTRAM, CVAJ, services sociaux d'entreprise, Les Toises, Service social universitaire.